

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 213

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« La France pourra néanmoins signer des traités internationaux qui contribuent à raser la forêt amazonienne, pour faire un peu de place. Le commerce d'abord ! »

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Plus de forêts, plus de déforestation : finissons-en !

Franck Riester ne veut "pas mettre 10 ans de négociations à la poubelle". Alors, s'il ne veut pas mettre ça à la poubelle, que pouvons-nous faire ?

Le problème de cet accord, c'est la forêt amazonienne. C'est lorsqu'elle a brûlé que ça a fait vaciller le Président de la République. Comme nous craignons qu'il finisse par signer, nous voulons lui permettre de le faire l'âme plus légère. D'après la fondation Nicolas Hulot, le Mercosur va accélérer de 25% la déforestation en Amazonie, si on signe cet accord plus deux, trois autres derrière, on peut rapidement faire disparaître la forêt. Ainsi, on serait tranquille. Puis ça ferait de la place, peut-être pourrions-nous mettre à la place un entrepôt Amazon ?

Nous proposons donc d'inscrire comme projet de raser la forêt amazonienne dans un impératif de croissance."